



n° 31 MARS 2000

## TOTAL FINA ELF

Tel sera le nom du Groupe que très certainement l'AG mixte du 22 mars retiendra provisoirement, le temps de permettre aux spécialistes de concevoir un nom bref ou un sigle synthétisant à la fois le secteur de l'énergie, le dynamisme, la dimension mondiale, l'origine française et nos ambitions. A chacun son travail. Le nôtre est d'analyser les conditions à réunir pour que la fusion réussisse et que Total Fina Elf devienne dans les faits le 4<sup>ème</sup> groupe pétrolier mondial et pas seulement par l'effet de la consolidation des chiffres d'affaires des 3 entités.

La mondialisation d'une part et la formation progressive du marché unique Euroland ont pour conséquences immédiates un changement de civilisation au plan macroéconomique et un changement de culture au niveau de l'entreprise. En effet plusieurs facteurs contribuent à engager cette mutation irréversible : le passage d'une société industrielle à une société informationnelle, le développement rapide des échanges et du commerce électronique (e.commerce), la place croissante prise par les valeurs de la « nouvelle économie » sur la plupart des marchés financiers ; les fusions-acquisitions de plus en plus gigantesques touchant tous les secteurs, cherchant à réaliser des économies d'échelle, à abaisser les coûts de production et à conquérir des parts de marché planétaires. Dans ce processus de mutation, les instances européennes et la Commission en particulier prennent de plus en plus de poids et exercent leur nouveau pouvoir.

**Au niveau de l'entreprise cette mutation s'accompagne d'un changement de culture, de l'adoption de nouvelles règles de fonctionnement, de nouveaux principes ou codes de bonne gestion, afin de conserver la confiance des actionnaires**, d'en conquérir de nouveaux et de les fidéliser. L'actionnaire est depuis peu au centre de la stratégie des entreprises : respect des actionnaires, information et création de valeur, réhabilitation du rôle prépondérant des AG d'actionnaires, où les actionnaires-salariés doivent s'exprimer et voter comme tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions détenues ( 1 action = 1 voix). Cette mutation est irréversible.

Même si nous l'avons déjà écrit depuis 2 ans dans l'AVASCOPE, nous ne cesserons de le répéter, **AVAS restera vigilante sur deux points essentiels :**

**La clarté et la qualité de la stratégie inscrite dans une vision long terme,  
La compétence et la qualité du management qui aura à la réaliser.**

La stratégie du Groupe est élaborée par le Conseil et son Président. Elle est bien de leur responsabilité. Les principaux Directeurs et le management ont celle de la mettre en œuvre, en choisissant les politiques et les axes appropriés, en se dotant des moyens budgétés qui sont nécessaires. L'Assemblée, en fin d'exercice, aura à se prononcer sur le résultat ; elle approuvera ou non le rapport moral et financier de l'entreprise présenté par le Président, généralement assisté de ses principaux DG.

Nous ne faisons donc que rappeler les principes élémentaires de répartition des responsabilités et de bonne gestion d'une entreprise ; mais aussi la nécessité de dire la vérité et ainsi de respecter ses actionnaires, petits porteurs, salariés et institutionnels français et étrangers. Les anglo-saxons ont codifié ces principes dans un code de bonne conduite intitulé « corporate governance principles ».

**A l'occasion de l'AG mixte du 22 mars, AVAS fera entendre sa voix, en votre nom**, forte des pouvoirs que vous lui aurez confiés et du soutien d'actionnaires institutionnels, qui pourraient s'exprimer pour la première fois. Nous avons déposé deux résolutions et deux amendements qui vous sont présentés en page 5. Ils s'inscrivent dans l'analyse de la stratégie et du management que nous venons de faire avec vous. AVAS a pris la mesure du changement de taille et de culture du nouveau Groupe. Elle s'est adaptée comme vous le savez. **Désormais sa représentativité sera fondée, non sur le nombre de ses adhérents et sympathisants, des lecteurs d'Avascope, mais sur sa capacité à mobiliser des voix et d'exprimer un vote libre et réfléchi sur les résolutions présentées à l'Assemblée.**

Cette capacité ira croissante parce qu'elle s'inscrit dans la logique de l'évolution du droit des sociétés françaises (réforme de la loi de juillet 1966) et dans les orientations du droit européen (SAE et SPE) ; sous l'impulsion des principes de gouvernement d'entreprise (codifiés par l'ICGN, l'OCDE et la Banque mondiale) la plupart des états européens actualisent leur droit des sociétés et proposent de favoriser l'expression des actionnaires minoritaires et des actionnaires salariés, pour lesquels un statut est à l'étude... Ce que AVAS réclame depuis plusieurs années.

Jean-Aymon Massie  
Président d'AVAS

## LE RAPPORT BALLIGAND – DE FOUCAULD

Les actionnaires salariés sont-ils en train de réussir là où les assureurs ont échoué ? Alors qu'aucun syndicat ne veut plus entendre parler de fonds de pension par capitalisation, ils se rallient presque tous maintenant au thème de l'actionnariat salarié. La CGC, la CFDT et la CFTC avaient déjà découvert depuis longtemps qu'à côté des salariés et des dirigeants était en train d'émerger un troisième acteur, au pouvoir déterminant : l'actionnaire salarié. La CGT elle-même en a pris acte et s'y intéresse de plus en plus. Il ne reste plus que F.O. à camper fermement dans son opposition.

A la demande du 1<sup>er</sup> ministre, la mission BALLIGAND-FOUCAULD a remis un rapport qui a été salué comme « un remarquable travail sur l'état des lieux de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié ». Le résultat en est très proche de l'analyse faite par les associations d'actionnaires salariés. En contrepoint, certains ont pu paraître déçus par le petit nombre de propositions qu'il contient. Et nous-mêmes, à AVAS, nous n'avons pas retrouvé nos demandes sur la reconnaissance des associations d'actionnaires salariés et sur les moyens à leur donner. Il faut cependant reconnaître que les mesures qu'il propose ont toutes reçu un accueil favorable. C'est assez rare, cela mérite donc d'être souligné.

Certes ces propositions, apparemment anodines, ne constituent pas une révolution. Ce n'est pas « le grand soir » du capitalisme, mais elles doivent permettre à l'avenir d'associer les salariés à la croissance et aux décisions de leurs entreprises. Quelles sont-elles ?

1- 1- **Etendre l'épargne salariale** aux salariés des PME. L'idée est de mutualiser au niveau de la branche professionnelle ou de la région la capitalisation de l'épargne salariale dans les petites entreprises.

2- 2- **Créer un Plan d'Epargne d'Entreprise à long terme** (PEELT). Il viendrait s'ajouter aux actuels PEE avec une possibilité d'abondement spécifique moyennant un blocage sur dix ans.

3- 3- **Lancer une grande négociation** sociale dans chaque entreprise sur l'épargne salariale avec l'ensemble des acteurs concernés. Cette disposition est très générale : nous veillerons à ce que les associations d'actionnaires salariés y soient présentes.

4- 4- **Favoriser le développement de l'actionnariat salarié** par diverses mesures et notamment l'obligation dans les grandes entreprises (sous peine d'amende) d'avoir un administrateur représentant les actionnaires salariés dès lors que ceux-ci détiennent 3 % du capital.

5- 5- **Moraliser les stock options** et en adapter la fiscalité pour, à la fois, les favoriser dans les start up mais freiner leur extension dans les grandes entreprises.

En conclusion, AVAS aurait souhaité que le rapport aille carrément plus loin. Notamment il nous semble que l'on continue d'enfermer l'actionnariat salarié dans une expression traditionnelle collective au lieu d'en dégager l'essence individuelle et volontaire. Ou, dit autrement, nous n'avons pas encore réussi à convaincre qu'il relevait plus du droit commercial que du droit du travail... Il reste donc du grain à moudre : ce sera pour la prochaine étape ! En attendant, réjouissons-nous déjà des présentes propositions. Elles sont aujourd'hui reprises dans un pré-projet qui fait l'objet d'une concertation et qui pourrait être transformé en projet de loi en juin prochain.

J.P. Olivier  
Vice-président exécutif

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### AUGMENTATION DE CAPITAL DE TOTAL

Avas a réagi dès début décembre à l'augmentation de capital réservée par Totalfina à ses seuls salariés. Plus de 1200 lettres de protestation ont été adressées à la DRH par les actionnaires salariés d'Elf français et étrangers, un grand nombre d'entre-elles provenaient du Nigéria.

Une délégation d'AVAS a été reçue d'abord par M. Lallier, puis par M. Guilbaud qui ont promis d'examiner nos suggestions. Nous souhaitons que très prochainement une augmentation de capital soit réservée à l'ensemble des personnels du Groupe pour fédérer les équipes.

### Sommaire du n° 31

- 1 - *Editorial : Total Fina Elf*
- 2 - *Rapport Balligand – de Foucauld*
- 3 - *Vers de nouveaux horizons*
- 4 - *Résultats comparés 1999 d'Elf Aquitaine et Totalfina*
- 5 - *A.G. mixte TotalFina 22/03*
- 6 - *La Bourse (+ graphique)*
- 7 - *Revue de presse*
- 8 - *Convocation A.G. Avas 20/04, pouvoirs / bulletin d'adhésion*

### CONFERENCES

Plusieurs conférences sur l'actionnariat salarié et le modèle de Elf ont été données par Jean-Aymon Massie à Berlin en novembre, à Londres en décembre, et à Paris (Institut International de Développement), à Davos en février, et à nouveau à Paris en mars (Edition, Formation, Entreprise). AVAS a ainsi apporté sa contribution dans le cadre de la nouvelle loi britannique sur l'épargne salariale, et à un projet de loi de même nature en Allemagne.

## VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Si l'on pense, suivant la théorie du chaos, que le battement d'aile d'un papillon amazonien pourrait être responsable d'une tempête asiatique, comment s'étonner que les économies de salariés californiens puissent déstabiliser nos entreprises ? C'est peu de dire que nous vivons des temps de profondes et brusques mutations. Les progrès technologiques et les innovations, si souvent imprévisibles, sont pour une très grande part à l'origine de ces transformations et de leur corollaire, l'enrichissement de nombre de pays ou tout au moins d'une large partie de leurs habitants.

Ainsi l'actuelle croissance économique des Etats Unis, et sa complice la spéculation, créent une richesse et une puissance financière dont les capitaux, bénéficiant d'une très libre circulation, viennent tout naturellement s'investir sur nos places financières. On sait que quelque 40 à 45 % des sociétés du CAC 40, autour de 50 % d'Elf hier, de Totalina aujourd'hui, sont entre les mains de non-résidents. Faut-il rappeler que la majorité de ces capitaux appartiennent à des fonds d'investissement anglo-américains, pour partie à des fonds de pension, alimentant les retraites de diverses collectivités d'Outre Atlantique.

Si ces derniers ont en général une stratégie à long terme, il n'en est pas de même avec d'autres fonds du type **fonds d'arbitrage** qui recherchent, avec la croissance du capital, un rendement aussi élevé que possible de leurs investissements, quelles que soient les circonstances. Pour le faire ils imposent en premier lieu une croissance forte et rapide et adoptent pour cela une stratégie souvent à court terme. Ils obéissent aux mêmes critères de rentabilité édictés par les mêmes analystes financiers, cherchant tous à occuper les premières places, sinon la première. Il se développe ainsi un capitalisme financier nouveau, au détriment d'une saine politique industrielle. Si des taux de 15-20 % sont en effet réalisables pour des entreprises du secteur des nouvelles technologies, ils sont souvent irréalistes pour les autres industries.

Ces nouveaux capitaux ont le plus souvent, notamment en Europe pris la place de participation des Etats à l'occasion des privatisations. Ils ont également marginalisé ceux que l'on nomme couramment les petits actionnaires, dont la part reste stagnante en France, résultat aussi d'une fiscalité inadaptée. L'actionariat salarié devient dans ces conditions, le principal pôle de stabilité de l'entreprise.

A l'heure où se mettent en place, avec plus ou moins de succès, des « **gouvernements d'entreprise** » -- un nouveau style de gestion se voulant plus transparent et plus ouvert aux actionnaires -- l'arrivée de ces nouveaux capitalistes contribue très largement à modifier en profondeur la gestion des entreprises. En imposant des rentabilités des capitaux investis de plus en plus élevées, les responsables de ces fonds font porter la création de valeur, plus sur le cours de l'action que sur l'enrichissement réel de l'entreprise. Ce faisant ils imposent une politique à court terme peu compatible en fin de compte avec l'investissement, le plein emploi, sinon même avec l'innovation, et avec une croissance durable.

On a vu précédemment (AVASCOPE 27 et 28) les conséquences de cette politique sur les entreprises. Notons

seulement que la réduction des coûts a été favorisée dans un passé récent, par la baisse des cours du brut, et par celle des prix des services qui l'accompagnent, situation actuellement fort différente. Revenons seulement sur un point capital : **la vague massive de départs en préretraite de spécialistes dans la plénitude de leurs moyens professionnels, alliant expérience et savoir faire aux techniques de pointe.** Une telle saignée, que les Bourses ne saluent même plus, ne peut qu'affaiblir durablement les entreprises.

Mais devant de tels excès, le pendule ne va-t-il pas entamer son retour en arrière, comme il en a l'habitude ? Ne sommes-nous pas parvenus, à une prise de conscience nouvelle des marchés de plus en plus réticents vis à vis de ces entreprises qui axent toute leur stratégie sur la seule réduction des coûts ? Ne sommes-nous pas parvenus, à une prise de conscience des marchés de plus en plus réticents vis à vis de ces entreprises qui axent toute leur stratégie sur la seule réduction des coûts ? Ne commençons-nous pas à désespérer de « **grandir en rétrécissant** », pour retrouver une attitude plus entrepreneuriale ?

Quelques indices le laissent espérer.

Dans l'Expansion (n° 613), c'est Hervé Juvin qui écrit « **la gestion des coûts n'est plus que l'un des outils au service d'une stratégie qui retrouve ses lettres de noblesse ; elle s'appelle développement durable, innovation, leadership, et pari sur l'avenir... Les gestionnaires, hommes de comptes longs et de visions courtes, vont céder la place aux entrepreneurs... Des entreprises ont été sauvées par la gestion ; elles dureront par l'esprit d'entreprise** ».

Tous les excès entraînent une réaction. Des esprits avertis, comme l'économiste Denis Gance prennent conscience de cette situation quand ils écrivent qu'une « **entreprise n'est pas seulement une machine à valeurs, c'est aussi une personne. La richesse humaine doit être considérée de plus en plus comme un élément clé des actifs immatériels** » (la Tribune 19/04/99).

Comme Christophe de Margerie le déclarait lors d'un récent forum international de l'IFP : « **le défi principal pour une société est de croître tout en faisant des bénéfices** ». Croître c'est pour nous la découverte et la mise en valeur de nouvelles réserves d'huile et de gaz, des réserves bien nécessaires à l'heure où l'on voit les courbes de l'offre et de la demande converger dangereusement, avec toutes les conséquences sur le prix du brut que peuvent susciter la moindre crainte de déficit.

Mais, comme la sagesse populaire nous l'apprend, bien faire ne suffit pas. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut aussi le faire savoir, le proclamer haut et intelligemment partout où l'information à un impact déterminant. Auprès des analystes financiers, certes, mais aussi auprès des milieux industriels et scientifiques par le canal de revues techniques et de congrès internationaux, auprès du grand public enfin, car la création de valeur passe aussi par ces différentes voies.

A. Perrodon

## RESULTATS PROVISOIRES COMPARES DES GROUPES ELF ET TOTALFINA POUR 1999

Les rapports financiers provisoires des deux Groupes donnent une première estimation des résultats 1999. Des présentations un peu différentes ne permettent pas toujours une comparaison rigoureuse des données. Suivant le plan des deux rapports, nous passerons successivement en revue les résultats généraux, puis ceux de l'amont, de l'aval et de la chimie.

### RESULTATS GENERAUX

#### Environnement pétrolier général de l'année 1999.

**Le prix moyen du Brent** est passé de 12,74 \$/b en 1998 à 17,97 en 1999, soit une hausse de 41%. Rappelons qu'il était de 19,10 \$/b en 1997. Par contre la marge de raffinage a chuté de 43 %, passant de 16,9 à 9,7 \$/tonne.

Dans ce contexte **le résultat opérationnel** a été :  
de 3,2 G euros en hausse de 53% pour Elf,  
et de 3,1 G euros en hausse de 18 % pour Totalfina.

**Le résultat net courant** a été respectivement :  
de 1,7 G euros (+29%) pour Elf,  
et de 3,1 G euros en hausse de 18 %, pour Totalfina.

**et le résultat net courant par action**, respectivement :  
de 6,67 euros (+39%) pour Elf,  
et de 4,92 euros (+12%) pour Totalfina.

### AMONT

**La production d'hydrocarbures**, en kbep/j s'est élevée en 1999 :  
à 953 (-5%) pour Elf, avec 78% d'hydrocarbures liquides,  
et à 1108 (+4%) pour Totalfina, avec 64 % d'hc liquides.

Cette dernière production est notamment en hausse en Afrique (+32%), en Asie du S.E. (+16%) et en Amérique du Sud (+14%), en légère baisse au Moyen Orient en raison des quotas.

**Les réserves consolidées d'hydrocarbures**, en Mbep, sont estimées :  
à 4199 (+15%) pour Elf avec 72 % de liquide et 28% de gaz,  
et à 6256 (+5%) chez Totalfina, avec 60% de liquide et 40% de gaz.

**Le taux de renouvellement des réserves** pour la période 1995-1999, en hausse des deux côtés, apparaît respectivement de 151 % et 227%, valeurs particulièrement intéressantes.

Les principaux succès ont été obtenus pour Elf en mer profonde, dans le golfe du Mexique, et surtout au large de l'Angola, en majorité en huile. Totalfina a obtenu ses principaux résultats, outre le golfe du Mexique et l'offshore angolais, en Bolivie (gaz), Indonésie, Venezuela.

**Le coût de remplacement des réserves**, en baisse, est tombé à 3,6 \$/b pour Elf, grâce aux découvertes angolaises, et à 4 \$/b pour Totalfina. Les coûts de découverte pour la période 1995-1999 sont passés de même à 0,9 et 0,7 \$/b. Les investissements de l'amont se sont élevés à :  
2,4 G euros, soit 45% de l'ensemble pour Elf  
2,6 G euros, (59% de l'ensemble) pour Totalfina.

### AVAL

La situation du raffinage a pâti en 1999 de la faiblesse des marges du raffinage.

Les volumes raffinés, en très légère baisse, se sont élevés respectivement à 623 kb/j (-5%) pour Elf et à 1153 kb/j (-2%) pour Totalfina.

Les ventes des produits raffinés ont peu varié, s'élevant respectivement à 1049 kb/j (+1%) et 1553 kb/j (-2%) pour l'un et l'autre groupe.

Les résultats opérationnels sont en baisse des deux côtés, de 15% à 507 M euros pour Elf et de 27% à 560 M euros pour Totalfina, la forte dégradation des marges de raffinage n'ayant été que partiellement compensée par la baisse du point mort des raffineries.

Les investissements se sont élevés respectivement à 432 et 750 M euros pour les deux groupes.

### CHIMIE

Cette industrie a également souffert au cours de 1999. Les résultats opérationnels ont baissé respectivement de 13% à 507 M euros pour Elf et de 17% à 590 M euros pour Totalfina, cette baisse s'expliquant par la forte diminution des marges pétrochimiques qui ont atteint un point bas en milieu d'année. Cependant la progression d'ensemble de la chimie de spécialité a permis de limiter l'impact de la diminution des marges.

**Avascope n° 31**

Tirage 3500 ex

Donné à l'impression le 13/03/00

Réservé aux adhérents

et sympathisants

## L' A.G. MIXTE DE TOTALFINA DU 22 MARS 2000

Une Assemblée Générale du Groupe TOTALFINA est prévue le 22 Mars 2000 : votre Association s'y exprimera .

**Concernant le vote des résolutions à l'A.G. le Bureau de l'association, réuni le 2 mars, a approuvé à l'unanimité la position suivante :**

•	•	résolutions 1 à 7	:	vote
OUI				
•	•	résolutions 8 et 9	:	vote
NON				
•	•	résolutions 10 à 14	:	
		abstention		
•	•	résolution 15	:	vote NON
•	•	résolutions 16 à 18	:	
		abstention		
•	•	résolutions 19 à 21	:	vote
OUI				

**En outre, il a donné son accord aux projets de résolutions et d'amendements présentés par AVAS.**

Voici les raisons de cette position :

Ainsi que mentionné dans notre lettre du 15 février, AVAS a des propositions concrètes à faire pour améliorer le fonctionnement et l'image du Groupe. Ces propositions , qui figurent ci-après, sont en ligne avec les principes fondamentaux de Gouvernement d'Entreprise. Elles concernent le Conseil d'Administration et son fonctionnement, ainsi que la prise en compte des problèmes de respect de l'environnement au sein du nouveau Groupe.

**En ce qui concerne le Conseil d'Administration**, la nomination de 10 nouveaux membres, tous issus du Conseil d'Administration ELF, semble plus relever du principe de parité que d'une réelle recherche de compétence et de transparence. Ajoutées aux 14 administrateurs de TOTALFINA, ces nominations portent à 24 (maximum fixé par la Loi) le nombre d'administrateurs. Sont donc exclus du CA pour une durée de 3 ans les représentants des salariés et actionnaires-salariés, privant ainsi le CA d'une richesse et d'une diversité qui nous paraît indispensable.

L'augmentation du nombre d'administrateurs n'est pas le gage d'une efficacité accrue. La présence dans ce CA de 5 anciens dirigeants du Groupe et de banquiers aux intérêts conflictuels ne nous paraît pas assurer l'indépendance et la transparence requise pour gérer et conduire le 4ème pétrolier mondial.

En conformité avec les principes du Gouvernement d'Entreprise, la proposition d'amendement à la résolution n° 5 invite à la création au sein du Conseil d'Administration de trois Comités spécialisés (Comptes, Rémunérations, Sélection) dont les membres devront être indépendants de la Direction Générale du Groupe. Ceci permettra notamment une politique transparente et cohérente de rémunération et d'attribution des stock options.

*En conséquence, le bureau d'AVAS a décidé à l'unanimité de voter pour la nomination de Mr P. Vaillaud , de voter contre la nomination de Mr F. Isoard et de s'abstenir sur les huit autres nominations.*

*L'amendement à la quinzième résolution de l'AGO propose la nomination pour une durée de 3 ans de Mr J.A. MASSIE, Président de votre Association depuis 14 ans, comme administrateur en lieu et place de Mr F. Isoard dont l'âge et les responsabilités passées et actuelles dans le Groupe ELF ne garantissent ni la disponibilité ni la légitimité nécessaires.*

**En ce qui concerne la prise en compte des problèmes d'environnement**, les événements récents ont encore montré leur importance. Un Groupe de notre taille a un impact significatif sur l'environnement, qu'il soit naturel, humain ou autre. La proposition d'AVAS vise à formaliser la prise en compte de ces problèmes dans le Groupe au travers d'une participation à un groupe de réflexion existant déjà sur ce sujet.

*En conséquence, le bureau d'AVAS a décidé de présenter une résolution qui permette au nouveau Groupe TFE d'éviter des dysfonctionnements et qui aide au maintien de sa bonne image environnementale en conformité avec les objectifs assignés par son Président.*

### Amendement à la résolution n° 5 de l' AGE

*Le texte suivant est inséré : « Les travaux du Conseil d'Administration sont préparés par trois comités spécialisés : un comité des comptes, un comité des rémunérations et un comité de sélection. Chacun de ces comités comportent au plus sept membres, tous administrateurs, dont une majorité d'administrateurs indépendants. Ni le Président, ni aucun membre ou ancien membre de la direction de l'entreprise ne font partie de ces trois comités spécialisés ».*

### Projets de résolutions à l'AGO

#### **Résolution nouvelle 1 :**

*« L'Assemblée Générale enjoint le Conseil d'Administration de la société de veiller à la mise en place sans délai de l'ensemble des principes de Gouvernement d'Entreprise édictés par les rapports Viénot de 1995 et 1999. »*

#### **Résolution nouvelle 2 :**

*« L'Assemblée Générale enjoint le Conseil d'Administration de la société de procéder à l'examen des recommandations édictées par le CERES en matière d'environnement à l'attention des grands groupes industriels, et de présenter chaque année, avec son rapport de gestion, un compte rendu motivé de l'application ou non de ces recommandations aux divers niveaux de l'entreprise. »*

### Amendement à la quinzième résolution de l'AGO

*« L'Assemblée Générale nomme Mr. Jean-Aymon Massie en tant qu'administrateur pour un mandat d'une durée de*

*trois ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale  
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002 »*

**Le Bureau**

# LA BOURSE

## GENERALITES

Même schéma qu'au dernier trimestre 1999. Le Dow Jones qui évolue entre 10 et 11 000 points, stagne, tandis que le Nasdaq (valeurs de la nouvelle économie) n'a cessé de battre des records. L'économie américaine fait un nouveau bond en avant, provoquant de nouvelles inquiétudes sur les taux. **L'euro faiblit et est tombé en dessous de la parité avec le dollar.** Au contraire du D.J., les bourses européennes sont au plus haut, aidées par la reprise sur le vieux continent, et par la progression des valeurs technologiques.

**Le cours du brut a encore progressé**, variant entre 26 \$ et 31 \$ pour le brent. Une réunion de l'Opep est prévue le 27 mars, mais les restrictions de production devraient être maintenues, ou à peine atténuées.

Les cours devraient donc se stabiliser à haut niveau. On cotait 29,27 \$/bl le 9 mars.

## ELF AQUITAINE et TOTALFINA

Les 5% du capital d'Elf Aquitaine qui n'ont pas été apportés à l'OPE sont cotés au comptant. Il se traite actuellement encore de 12 à 50 000 titres par séance. Totalfina achète régulièrement en bourse, et a donc dépassé le cap des 95% de capital détenu. Elf Aquitaine cotait 168,2 euros le 9 mars.

Le cours de TotalFina n'a guère fluctué depuis début décembre : il y a eu un creux vers 120 euros entre le 6 et le 18 janvier, en relation avec le naufrage de l' "Erika", puis on s'est repris et on retrouve en février des cours un peu supérieurs à ceux de décembre, sous l'influence de la hausse du brut et des bons résultats annoncés pour 1999. On cotait 149,8 euros le 9 mars.

## ELF GABON

Le titre a baissé jusqu'à 90 euros en février : il n'y a pas eu de dividende exceptionnel en décembre, d'où la déception du marché. Les investissements restent réduits. Le Conseil du 2 mars a décidé de proposer à l'A.G du 8 juin le versement d'un dividende de 25 \$ qui épuisera la quasi totalité du résultat net. Après cette annonce, le titre a progressé et valait 107,5 euros le 9 mars

## SANOFI-SYNTHELABO

Après un tout petit accès de faiblesse le 25 janvier, en dessous de 35 euros, l'action Sanofi-Synthelabo s'est rapidement reprise entre 39 et 43 euros. Les bons résultats de 1999 et les bonnes perspectives pour 2000 donnent beaucoup de solidité aux cours. Même si certains analystes financiers jugent la valeur un peu chère. On cotait 40 euros le 9 mars.

©Winix



## REVUE DE PRESSE

### PETROLE & MONNAIES

**L'euro faible ? et alors** ...La baisse de la monnaie unique n'effraie plus économistes ni industriels, au contraire. *Le Nouvel Observateur, 6.01.00*

**Face à la montée des prix** les producteurs de pétrole pourraient prendre des mesures de stabilisation des cours. Les engagements de réduction de production seraient reconduits après le 31 mars; toutefois, les pays exportateurs ne veulent pas faire le jeu des spéculateurs. *Le Figaro économie, 24.01.00*

**Finance : la planète sur un volcan.** Krach ou pas krach ? La croissance repart, mais sur des bases financières instables. Tour du monde en 9 capitales explosives. *Challenges février 2000 p. 94 à 98*

**La faiblesse des stocks de brut inquiète les marchés.** Le Brent a testé la barre des 28\$, niveau le plus haut depuis la guerre du Golfe en 1991. *La Tribune, 14.02.00*

**L'Europe impuissante face à la déprime de l'euro. Une faiblesse qui propulse le dollar à 7 francs.** Le billet vert bénéficie d'une croissance 2 fois supérieure à celle de la zone euro, et de taux d'intérêts de plus en plus attractifs. *La Tribune, 29.02.00*

### TOTALFINA & ELF AQUITAINE

**Dépenses de Recherche 1998 des grandes entreprises françaises en hausse :** Elf et Total sont respectivement 7ème et 16ème dans le classement établi par *Le Monde 3.11.99*

**La course au gigantisme se poursuit dans le pétrole.** En mettant la main sur Elf Aquitaine, Totalfina a réalisé la 2ème plus grosse opération de secteur. La course à la taille n'est pas près de s'arrêter, car les fusions entraînent des économies importantes. *Le Journal des Finances., 31.12.99*

**L'action Totalfina a perdu 7,3% depuis son record du 17 décembre à 140,8 euros.** La polémique grandissante sur les responsabilités de la compagnie française dans le naufrage du pétrolier Erika et les appels à boycott commencent à peser sur le titre. *V.F. 1.01.2000.*

**Le mazout ne collera pas le titre.** Le titre du pétrolier pourrait souffrir à court terme de rebondissements médiatiques et juridiques. Il n'en garde pas moins tout son intérêt pour le long terme. Le titre du groupe français n'est pas parvenu à rejoindre les niveaux de valorisation des majors du pétrole. *V.F. 08.01.00*

**Totalfina : résultats préliminaires 1999.** Résultat net hors éléments non récurrents 1,73 G.euros (+12%). *Coimuniqué de presse 26.01.00*

**Totalfina-Elf s'effondre.** Le baromètre d'image des grandes entreprises voit Totalfina-Elf plonger, victime de l'affaire Erika. Totalfina devient lanterne rouge en janvier, à la 30ème place. *Le Nouvel Economiste, 28.01.00*

**"Erika" : ce que Total va payer.** Montant des engagements financiers pris par Total : 730 MF. *L'Expansion 3.02.00*

**Totalfina : forte croissance de la production.** Si de bonnes performances ont été enregistrées en amont, les activités en aval (raffinage et chimie) ont souffert. *V.F. 29.01.00*

**Un départ en beauté pour Elf Aquitaine et Pierre Vaillaud.** Avec un résultat net courant (part du groupe) de 1,67 G.euros (11 GF), Elf se situe dans le haut de la fourchette prévue par les analystes et surclasse la performance réalisée en 1997. *bip 4.02.00*

**Totalfina va fusionner avec un Elf Aquitaine au mieux de sa forme.** La compagnie pétrolière a dégagé un bénéfice net de 2,05 G.euros en 1999. L'envolée du prix du brut et la plus-value sur la cession partielle de Sanofi expliquent ce résultat historique. Les réserves prouvées se sont accrues de 15%. *La Tribune, 4.02.00*

**Elf Aquitaine : des résultats meilleurs que ceux de Totalfina.** Le nouvel ensemble provenant du rapprochement entre Totalfina et Elf Aquitaine affiche un C.A. de 78 G.euros et un résultat opérationnel de 6,31 G.euros, dont 66% pour l'amont, 16,5% pour l'aval, et 17,5% pour la chimie. La capacité d'autofinancement atteint 8,57 G.euros, et les investissements 7,92. *Journal des Finances. 5.02.00*

**La Commission européenne approuve le rapprochement entre Totalfina et Elf Aquitaine.** Les engagements pris par Totalfina, exclusivement en France, portent sur les cessions de 70 stations-service sur autoroute, d'intérêts dans 3 oléoducs et 17 dépôts, d'Elf Antargaz (en France) et de la logistique associée GPL, et sur l'ouverture, à hauteur de 50 %, du ravitaillement des aéroports de Lyon et Toulouse. *Communiqué de presse, 10.02.00*

**Après le feu vert de la Commission européenne, Totalfina va pouvoir fusionner avec Elf.** Le patron de Totalfina, Thierry Desmarest sera nommé à la tête d'Elf Aquitaine le 15 février. Les cessions exigées par Bruxelles présentent moins de 1 G. euros, soit moins de 2% de la capitalisation boursière d'Elf Aquitaine à la fin de l'OPE. *Le Journal des Finances. 12.02.00*

**Thierry Desmarest est nommé président d'Elf Aquitaine par le conseil d'administration du 15.02.2000.** *Communiqué de presse*

**Dans les coulisses du transport maritime. Poubelle business.** Le naufrage de l'"Erika" a mis en lumière les pratiques douteuses en vigueur dans la flotte marchande. Reportage au pays des armateurs véreux et des navires épaves. Total a affrété l'"Erika" parce qu'il était disponible, et non pas parce qu'il était moins cher. *L'Expansion 17.02.00 p.100 à 105.*

**Totalfina change de nom et va rompre ses liens historiques avec l'Etat.** Lors de l'assemblée prévue le 22 mars, Totalfina va être rebaptisé "Total Fina Elf". Le groupe va aussi modifier ses statuts, les droits particuliers dont disposait l'Etat depuis 75 ans arrivant à expiration. *Les échos, 25-26.02.00*

**Totalfina lance un emprunt de 150 G€ (242 M.euros).** *La Tribune, 25.02.00*

**Totalfina mécontent des honoraires versés par Elf à ses banquiers.** La défense d'Elf contre l'OPE de Totalfina lui a coûté 216 M euros après impôts, soit

1,4 GF , et 2,1 GF avant impôts. Le montage par les banques d'un prêt de 18 G euros a coûté à lui seul 0,6 GF. *Les échos, 29.02.2000*

### ELF ATOCHEM

**Palmarès 1999 des entreprises françaises qui innovent.** As de la Chimie en 1998 : Elf Atochem. *L'Expansion 2.12.99*

**Accord Solvay et Elf pour le rachat des actifs PVC et VCM de Shell à Berre et Fos.** *Figaro économie 24.12.99*

**Naissance d'Atofina, la nouvelle branche chimie de Totalfina Elf. Elf Atochem prendra le nom d'Atofina après la fusion entre Totalfina et Elf Aquitaine.** *bip 17.02.00*

### SANOFI-SYNTHELABO

**L'action redevient attrayante.** Délaissée depuis novembre, la pharmaceutique pourrait faire sa réapparition très bientôt sur le devant de la scène. Elle jouerait pleinement son rôle défensif si la correction du marché se poursuivait. *La Vie Financière, 08.01.00*

**Pharmaceutiques : profitez de la faiblesse du secteur. 5 bonnes raisons d'acheter la pharmacie** Nouveau classement mondial de la pharmacie : Sanofi-Synthelabo est 16ème (C.A. de 4,6 G\$). *V.F. 12.02.00*

**Sanofi-Synthelabo mise sur la recherche pour stimuler sa croissance interne.** Plusieurs demandes d'autorisation de produits sont prévues en 2000, sans compter le lancement de l'Eloxatine (traitement du cancer colorectal) aux USA. *La Tribune, 23.02.00*

**Notre avenir se joue d'abord en Europe. Notre ambition pour l'an 2000 :** même croissance du C.A. et des résultats qu'en 1999. Interview de François Dehecq et Hervé Guérin dans le *J.d.F. 26.02.00*

### ACTIONNARIAT ET ACTIONNARIAT SALARIE.

**Alcatel va proposer des stock-options à tous ses salariés :** salariés ordinaires, futurs dirigeants, experts et jeunes à fort potentiel, et salariés des filiales de pointe aux USA. Les salariés ordinaires devront souscrire au préalable une augmentation de capital qui leur sera réservée. Chaque action souscrite, bloquée 5 ans, donnera droit à 4 options (jusqu'à 10 actions souscrites) et 2 options au delà. Les options pourront être exercées dans un délai de 3 à 5 ans suivant les pays. *Figaro économie, 15.01.2000*

**Salarié et millionnaire. PEE, actionnariat salarié, stock-options ... investir dans le capital de sa propre entreprise est une excellente affaire.** *Challenges, janvier 2000*

**Dessine-moi un salarié actionnaire. Pourquoi les entreprises et les politiques veulent associer les salariés au capital.** *L'Expansion, 20.01.00 p.32 à 49*

**Démocratiser et généraliser l'épargne salariale.** Muni du rapport Balligand-Foucauld, Lionel Jospin va ouvrir une concertation. *Figaro économie, 29.01*



## CONVOCAATION

**Le Conseil d'Administration d'AVAS a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Volontaire des Actionnaires Salariés pour le**

**Mercredi 19 avril 2000 à  
11H45  
Grand Auditorium de la  
Tour Elf**

Programme :

- de 11H45 à 12H30 AGO dont l'ordre du jour est le suivant :
  - Rapport d'activité 1999
  - Rapport financier
  - Programme 2000
  - Budget 2000
  - Renouvellement du Conseil
- - de 12H30 à 13H45 Réunion d'information suivie d'un débat avec la participation de l'Observatoire de Gestion (OGCT) et d'une importante personnalité.

**Je vous invite tous à participer à cette réunion annuelle statutaire de notre association, ou à vous faire représenter si votre éloignement vous empêche d'être présent. Dans ce cas, veuillez nous retourner rapidement le pouvoir ci-dessous.**

**Je vous rappelle que pour participer au vote des résolutions il faut être à jour de sa cotisation 2000. D'après nos statuts la cotisation est payable au cours du 1er trimestre. Notre efficacité et notre audience dépendent du nombre de nos adhérents. C'est pourquoi je vous demande de nous retourner le bulletin d'adhésion ci dessous accompagné de votre règlement.**

**POUVOIR****Je soussigné, adhérent d'AVAS**

Prénom :

Nom :

Adresse (bureau ou domicile) :

- • Assistera,
- • N'assistera pas (rayer la mention inutile), à l'**AG d'AVAS** du 19 avril 2000 et donne pouvoir à M.....pour me représenter et voter en mon nom sur les résolutions présentées à l'AGO du 19 avril 2000.

Bon pour pouvoir (manuscrit)

Date :

Signature :

à retourner d'urgence au Bureau d'AVAS au 03 E 12 Tour ELF - Poste : 42718 -  
Fax : 47443782

**BULLETIN D'ADHESION****Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés** **Oui, j'adhère pour soutenir l'action d'AVAS**

NOM

Prénom

Société

Adresse professionnelle

Téléphone

Domicile

Téléphone

email

 **ou, je renouvelle mon adhésion pour l'année 2000**

Et je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS

Date

Signature

La cotisation 2000 comprend l'abonnement à l'AVASCOPE

Cotisation : 60 F

**Cotisation****de soutien : 100 F**A renvoyer à AVAS, Bureau 03<sup>E</sup>12, Tour Elf, 92178 Paris-La Défense Cedex